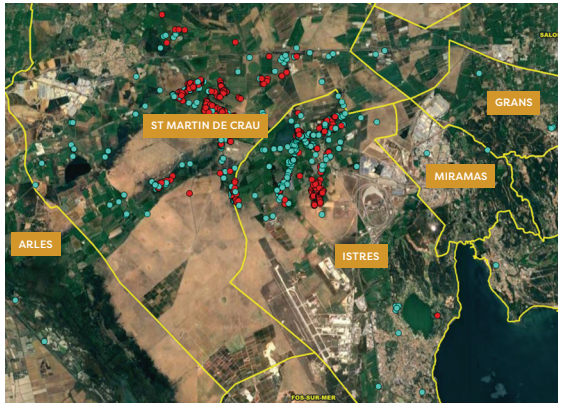
SA RÉPARTITION
dans les Bouches-du-Rhône

En cinq ans, l'aire de répartition de **l'écureuil de Pallas dans le département des Bouches-du-Rhône a été multipliée par douze,** démontrant la rapidité avec laquelle cette espèce invasive s'étend dans de nouveaux territoires.

Sa propagation est facilitée par la **configuration paysagère de la région**, notamment grâce aux linéaires arborés formés par des **haies naturelles, de petits bois et des plantations telles que les cyprès, les peupliers ou les vergers**, qui lui fournissent des corridors de déplacement efficaces.

Le hameau d'Entressen offre des conditions particulièrement propices à son établissement, avec **une diversité d'habitats et une abondance de ressources alimentaires.**

Ces facteurs favorisent l'expansion de l'espèce et soulignent l'urgence de mettre en oeuvre des actions de gestion appropriées pour freiner sa progression.



Écureuil de Pallas prélevé

Écureuil de Pallas observé

CONTACTEZ

NOTRE ÉQUIPE D'EXPERTS,
nous sommes à votre écoute

Que vous soyez un particulier ou un exploitant agricole de végétaux sensible à ce ravageur, n'hésitez pas à faire appel à l'expertise technique de l'équipe FREDON Provence Alpes Côte d'Azur :

FREDON PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

LAURINE KARKIDES
Directrice adjointe
& coordinatrice des agents terrain
07 61 23 77 17
laurine.karkides@fredon-paca.fr

SIÈGE SOCIAL
39 rue Alexandre Blanc
84000 Avignon
04 90 27 26 70
accueil@fredon-paca.fr

ANTENNE DU VAR
144 avenue Jean Brunet
83210 Solliès-Pont
04 94 35 22 84
accueil-sollies@fredon-paca.fr

Vous avez vu un Écureuil de Pallas ?
Signalez-le à l'adresse mail suivante :
gestion-ecureuil-de-pallas1@fredon-paca.fr

En partenariat avec :

OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

FRANCE NATION VERTE Agir · Mobiliser · Accélérer

FREDON PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

www.fredon.fr/paca

1er réseau d'experts au service de la santé du végétal, de l'environnement et des Hommes

© FREDON Provence Alpes Côte d'Azur. Ne pas jeter sur la voie publique. Édition 2025 - V1

ÉCUREUIL DE PALLAS



FREDON
PROVENCE ALPES
CÔTE D'AZUR

DESCRIPTION DE L'ESPÈCE
Callosciurus erythraeus

Ordre :	Rongeurs
Genre & espèce :	*Callosciurus erythraeus*
Nom vernaculaire :	Écureuil de Pallas
Origine :	Asie : Inde, Birmanie, Chine,Thaïlande, Malaisie & Indochine
Introduit en :	Argentine, Japon, Belgique,Pays-Bas, Italie & France
Morphologie :	• Pelage brun/grisâtre • Ventre jaunâtre (Istres) • Ventre rouge (Antibes) • Queue légèrement rayée de noir
Habitat :	Milieu arboré
Activité :	Diurne, arboricole, cris fréquents & variés
Reproduction :	1 à 2 portées / an, 1 à 4 petits / portée
Alimentation :	Fleurs, fruits, graines, écorces, insectes, œufs d'oiseaux...



ESPÈCE EXOTIQUE ENVAHISSANTE
une population croissante

Introduit **une première fois à la fin des années 60** sur le cap **d'Antibes**, l'écureuil de Pallas été de nouveau introduit accidentellement ou intentionnellement dans le hameau d'**Entressen en 2000.**

Aujourd'hui encore, le nombre total d'individus présents sur le territoire demeure inconnu et **sa population est en constante augmentation.**

PLAN NATIONAL DE LUTTE
les objectifs

En tant qu'espèce exotique envahissante, l'écureuil de Pallas a fait l'objet d'un premier **plan national de lutte** *(dispositif prévu par le Code de l'environnement)* et repris par **la stratégie nationale relatives aux Espèces Exotiques Envahissantes**.

L'objectif du plan est aujourd'hui de :
- Stopper son expansion, réduire sa population
- Limiter les dommages qu'il provoque

À ce titre **deux arrêtés préfectoraux** sont en place, un dans les **Alpes-Maritimes** et le second dans les **Bouches-du-Rhône.** Aujourd'hui la solution de lutte la plus efficace s'avère être des actions de tir. Les bénévoles sont formés et inscrits sur l'arrêté préfectoral.

CONSEILS PRATIQUES
lutter efficacement

- Ne les nourrissez pas, ne les recueillez pas, ne les déplacez pas. **CET ACTE EST INTERDIT PAR LA LOI : article L-411-1 du code de l'environnement.**

- Ne cherchez pas a vous en débarrasser par empoissonnement, pouvant nuire à d'autres espèces comme l'Ecureuil Roux
- Si vous souhaitez participer au prélèvement par le tir, **une journée de formation est obligatoire auprès de l'OFB**, afin d'être inscrit sur l'arrêté préfectoral encadrant la lutte

VOUS SOUHAITEZ ÊTRE BÉNÉVOLE ?
MERCI DE NOUS CONTACTER.

IMPACT SUR NOS ÉCOSYSTÈMES
préservons notre faune

Il est en compétition avec l'écureuil roux, car partage la même niche écologique (territoire, alimentation, etc).

ATTENTION À NE PAS CONFONDRE AVEC L'ÉCUREUIL ROUX.

Sur les sites d'observation de l'Ecureuil de Pallas, l'Ecureuil roux se rarifie !



VS



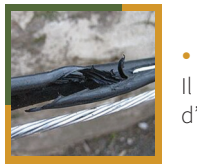
UN PETIT ANIMAL
de gros dégâts



• DOMMAGES ARBORICOLES :
Il consomme les fruits et les fleurs des productions arboricoles



• IMPACT SUR LES VÉGÉTAUX :
Il écorce les arbres



• DÉGÂTS MATÉRIELS :
Il ronge les câbles électriques et tuyaux d'irrigation des vergers



• MENACE POUR LA FAUNE :
Il prédate les oeufs et nichées des petits oiseaux